

*Questions orales*

**Une voix:** Pourquoi?

**L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, le député demande que nous fassions preuve de logique dans certaines de ces situations.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Paproski:** Contentez-vous de répondre à la question.

**M. Hees:** Vous ne savez pas ce que c'est que la logique.

**M. Danson:** Mon honorable ami n'apprécie pas le fait qu'il faudra prendre une décision d'ordre militaire et ce dans le cadre de la politique du bilinguisme du gouvernement. Les décisions de cet ordre ne sont pas prises en fonction de la politique du bilinguisme; c'est plutôt la politique du bilinguisme qui doit servir les tâches militaires. Comme on l'avait annoncé, nous voulons ainsi renforcer le rôle des Forces armées, ce que comprennent et apprécient la plupart des milieux militaires. Si le député veut bien prendre la peine de venir à mon bureau, je pourrai lui expliquer clairement la situation.

\* \* \*

**L'AGRICULTURE**

LE MOTIF DE L'ABSENCE DE TESTS DE DÉPISTAGE DU PBB CHEZ CERTAINS ANIMAUX IMPORTÉS DE MICHIGAN

**M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question à une personne fort logique, le ministre de l'Agriculture.

**Une voix:** Vous plaisantez?

**M. Nystrom:** Au cours des dernières années, plus de 70,000 têtes de bétail ont été importées au Canada du Michigan où en 1973 s'est produit un incident à caractère écologique à la suite duquel un grand nombre d'animaux furent empoisonnés par un produit chimique connu sous le nom de PBB. Le ministre peut-il alors expliquer à la Chambre pourquoi on fait subir à 700 animaux seulement des tests de dépistage de ce produit chimique du fait notamment que le gouvernement savait depuis 1974 que des animaux avaient été contaminés et qu'il y a d'énormes excédents de bétail dans notre pays?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, je suis certain que le député sait que l'on ne fait pas subir un test de dépistage à chaque animal abattu. On fait des prélèvements sur quelques animaux seulement. Une bonne partie des bêtes engraisées au Michigan ne sont pas élevées au Michigan. On parque les animaux dans des enclos d'engraissement, on les engraisse au Michigan et ensuite on les expédie en Ontario. Cette façon de procéder nous cause du souci. Nous avons effectué les vérifications et je suis certain que le député le sait car mes fonctionnaires m'ont dit lui avoir fourni les mêmes renseignements qu'ils m'avaient communiqués. Peut-être sera-t-il nécessaire de procéder à d'autres examens des tissus adipeux de la viande afin de dépister la présence de ce produit chimique. Mes fonctionnaires pensent cependant avoir fait tout ce qui leur était possible de faire pour assurer l'exactitude des examens. Le dernier groupe d'animaux chez qui on a dépisté ce produit chimique a été mis en quarantaine jusqu'à ce que l'on effectue d'autres examens qui, je crois d'ailleurs savoir, ont été effectués hier à Ottawa. Je n'en connais pas les résultats.

[M. Paproski.]

● (1450)

**M. Nystrom:** Étant donné que cette substance était ajoutée aux aliments, que la plupart des bovins du Michigan en ont mangé et que des études médicales ont révélé, il y a à peine quelques semaines, que sur un échantillon d'un millier de personnes du Michigan, presque le tiers en avaient ressenti les effets possiblement à cause de l'ingestion de viandes contaminées par le PBB, je voudrais savoir si le ministre entend, pour protéger la santé des Canadiens, charger un groupe de fonctionnaires de son ministère de surveiller tout incident écologique susceptible d'influer sur le système alimentaire. C'est un problème qui était connu il y a trois ans et rien n'a été fait.

**M. Whelan:** Monsieur l'Orateur, le député lui-même reconnaît que ces aliments ont été préparés il y a trois ans. J'espère qu'il ne croit pas un seul instant que des aliments vieux de trois ans sont encore utilisés. Il existe maintenant un autre programme d'alimentation et le bétail en question n'existe plus. Il a été détruit par les autorités sanitaires du Michigan et du ministère de l'Agriculture des États-Unis. Dès qu'il y avait le moindre indice que le bétail avait consommé de cet aliment, il était immédiatement détruit.

BOVINS DE BOUCHERIE—LA POSSIBILITÉ DE PAIEMENTS COMPENSATOIRES

**M. R. E. McKinley (Huron-Middlesex):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Agriculture. Est-ce que des paiements compensatoires seront versés cette année aux producteurs de bovins de boucherie aux termes du programme d'aide à la production du bœuf pour ce qui est du bétail mis en marché en 1976, et, en l'occurrence, quand le ministre en fera-t-il l'annonce?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur il y a un programme qui existe effectivement. La décision a été prise il y a quelque temps et je crois qu'on annoncera aujourd'hui que le prix qui sera de \$40.16 les cent livres sera versé sur une base trimestrielle.

**M. John Wise (Elgin):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à l'intention du ministre de l'Industrie et du Commerce, mais je vois qu'il s'est absenté momentanément de la Chambre.

\* \* \*

[Français]

**LA SÉCURITÉ SOCIALE**

ON DEMANDE QUE LE GOUVERNEMENT COMPENSE LES PERTES SUBIES DANS DES SINISTRES PAR CEUX QUI TOUCHENT LES PENSIONS DE VIEILLESSE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Jacques Lavoie (Hochelaga):** Monsieur le président, ma question s'adresse à l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Étant donné le fait qu'une personne recevant l'aide sociale a le droit à un certain montant d'argent pour compenser la perte de ses biens, lors d'un incendie ou d'un autre sinistre, et étant donné également le fait qu'une personne âgée ne peut obtenir cette aide du ministère des Affaires sociales du Québec et qu'elle ne reçoit pas la pension de sécurité de la vieillesse, même si, selon la Constitution canadienne, cela est strictement de juridiction provinciale, le ministre peut-il dire à la Chambre s'il a l'intention, dans un avenir prochain, de corriger cette lacune par le biais de l'assistance publique du Canada, afin